

1. Record Nr.	UNINA9910348258803321
Autore	Michel Michel
Titolo	Développement des villes moyennes. Chartres, Dreux, Evreux : Tome I / / Michel Michel
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Éditions de la Sorbonne, 2019
ISBN	979-1-03-510128-2
Descrizione fisica	1 online resource (839 p.)
Disciplina	307.7/64/0944
Soggetti	Cities and towns - France - Growth - Case studies Chartres (France) History Dreux (France) History Evreux (France) History
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Le rapide développement récent des villes moyennes est, ici, analysé dans le contexte géographique très particulier de la périphérie de la région parisienne et, principalement, au travers des exemples de Chartres, Dreux et Évreux. Il est interprété comme l'expression de l'incorporation de ces villes au système urbano-industriel et comme le résultat de la diffusion, à partir du centre d'impulsion parisien, de deux processus majeurs et intimement liés : processus d'industrialisation, processus d'urbanisation. Trois interrogations majeures guident la recherche et déterminent la matière de cet ouvrage. Les formes et les modalités de la croissance contemporaine sont-elles réellement spécifiques et originales ? Ou, les villes n'ont-elles toujours été que les instruments et que les relais de pouvoirs externes ? La division spatiale du travail transforme les villes en espaces productifs et leur attribue des tâches d'exécution. Quels sont les raisons, les mécanismes et les effets d'une telle mutation ? Quelle logique nouvelle gouverne l'organisation et le fonctionnement de l'espace urbain ? Mettre les villes au service des stratégies des grandes organisations bouleverse leur rapport à l'espace et l'échelle de leurs relations géographiques. Entre l'échelle -locale - de la constitution des bassins d'habitat et de</p>

main-d'œuvre, qui engluent la ville dans le milieu urbain, et celle de son branchement sur divers réseaux nationaux ou internationaux, quelle réalité ; quelle intensité ; quelle valeur conservent les solidarités régionales ?
